

Message d'information à destination du public
sur la mise en œuvre du plan anti-dissémination

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes invite la population et les collectivités à adopter des gestes simples, faciles à mettre en œuvre dans son environnement pour empêcher l'installation de ce moustique. Tous les moustiques ont besoin d'eau pour se reproduire. Chaque femelle du « moustique tigre » peut pondre jusqu'à 200 œufs qui se transforment en larves puis en moustiques au bout de 7 jours. **Supprimer les collections d'eau stagnante autour de son domicile permet d'éliminer les lieux de ponte éventuels.**

- Enlever **tous les objets abandonnés dans le jardin**, sur la terrasse, qui pourraient servir de récipient d'eau;
- Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable pour ne pas permettre aux larves de se développer ; le sable humidifié permet l'arrosage des plantes (important au niveau des cimetières)
- Si vous ne mettez pas de sable, vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux Les larves n'auront ainsi pas le temps de se développer
- Vérifier le bon écoulement des **eaux de pluie** (gouttières...);
- Entretenir le **jardin** : élaguer, débroussailler, tailler, ramasser les fruits tombés et les déchets végétaux, réduire les collections d'eau stagnante ;
- Couvrir toutes **les réserves d'eau**.

Par ailleurs, **les voyageurs** qui se rendent dans des pays où circulent les virus de la dengue, du zika ou du chikungunya sont invités à se protéger des piqûres de moustiques lors de leur séjour. A leur retour, devant l'apparition de symptômes, il leur est conseillé de **consulter rapidement leur médecin**, de limiter leur déplacement dans la mesure du possible et d'éviter les piqûres de moustiques.